

Enveloppe catégorielle indemnitaire 2021

Les cinq grands domaines ciblés :

Evolution du RIFSEEP :

Principales mesures

- Faire converger les grilles IFSE des AUE
- Finaliser la bascule au RIFSEEP des IAE-TSMA
- Valoriser la manière de servir (augmenter les montants en gestion du CIA)
- Poursuivre la mise en oeuvre de la clause de réexamen

Dépense associée :
3,18 M€

Revalorisation des corps techniques à l'occasion de leur passage au RIFSEEP :

Principales mesures

- Revaloriser l'indemnitaire des catégories A, B et C

Dépense associée :
2,78 M€

Revalorisation des primes filière « exploitation » :

Principales mesures

- Revaloriser l'indemnitaire de la filière (augmenter la prime de rendement)

Dépense associée :
0,385 M€

Alignement SD IDF : tous corps

Principales mesures

- Aligner les barèmes indemnitaires des agents de SD d'IDF sur les barèmes d'AC

Dépense associée :
0,935 M€

Autres mesures ciblées :

Principales mesures

- Augmenter les primes des médecins de prévention
- Organiser les moyens hauturiers

Dépense associée :
0,270 M€

source : courrier DRH adressé aux organisations syndicales le 03 août 2021 et ayant pour objet l'enveloppe catégorielle indemnitaire 2021 des MTE/MCTRCT/MM